

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 28 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-huit avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de Saint Germain sur Ecole, légalement convoqué s'est réuni à la Maison du Village compte tenu de la crise sanitaire relative au covid19, sous la présidence de M. THOMAS Gérard, Maire

Etaient présents : Gérard THOMAS, Jean HELIE (pouvoir d'Yvan PERIOT), Jean-Paul CULINAS, Josefa BERNEVAL (pouvoir de Claire LELEU) et Sylvain NOYAU

Absents : Yvan PERIOT (pouvoir à Jean HELIE), Claire LELEU (pouvoir à Josefa BERNEVAL), Caroline MORET

Secrétaire de séance : Sylvain NOYAU

APPROBATION DES PRECEDENTS COMPTES- RENDUS

Le conseil municipal adopte et signe les deux précédents comptes-rendus.

DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

M. le Maire explique que le budget communal voté lors du précédent conseil présente une erreur dans la reprise du résultat d'investissement et qu'il convient de la rectifier par une décision modificative qui peut se traduire comme suit :

EN INVESTISSEMENT

COMPTE	DESIGNATION	MONTANT
D 001	Solde investissement	- 9 232.80 €
D 2128	Autres agencements, aménagements	- 0.02 €
R 1068	Excédent de fonctionnement	- 0.02 €
R 021	Virement section investissement	- 9 232.80 €

EN FONCTIONNEMENT

COMPTE	DESIGNATION	MONTANT
D 615221	Entretien bâtiments publics	+ 9 232.80 €
D 023	Virement section investissement	- 9 232.80 €

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la décision modificative ci-dessus décrite

REMPLACEMENT DES ELUS DEMISSIONNAIRES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Sébastien Marteau a donné sa lettre de démission et celle de Cyril Beljambe est maintenant officielle.

Il convient donc de les remplacer dans les organismes extérieurs (syndicats et commissions de l'agglomération).

Les conseillers présents décident d'attendre la prochaine réunion afin de désigner leurs représentants.

DIVERS

- Accord sur le principe de céder le tracteur communal avec le matériel au même prix de rachat estimé par une société de motoculture de plaisance qui nous le reprend en échange d'un achat de gros matériel.

- Les élections départementales et régionales auront bien lieu les dimanches 20 et 27 juin. Nécessité de prévoir un planning pour la tenue des 2 bureaux de vote avec de préférence des personnes vaccinées (ou avec test PCR négatif).

- La consultation pour les travaux de création d'une conduite enterrée depuis le carrefour de la mairie jusqu'au bassin du terrain de sports est en phase d'analyses avant la désignation de l'entreprise retenue. Les travaux d'une durée prévisible de 2 mois pourraient débiter prochainement mais il faudra une concertation avec les agriculteurs qui utilisent beaucoup le chemin des portes pendant l'été.

Séance levée à 19 h 35.